

Axe Côte-Nord

Renforcement du réseau principal

Octobre 2026

Public

Ordre du jour

1. Le projet
2. Environnement
3. Corridors de lignes à l'étude
4. Sites de postes à l'étude
5. Période d'échanges

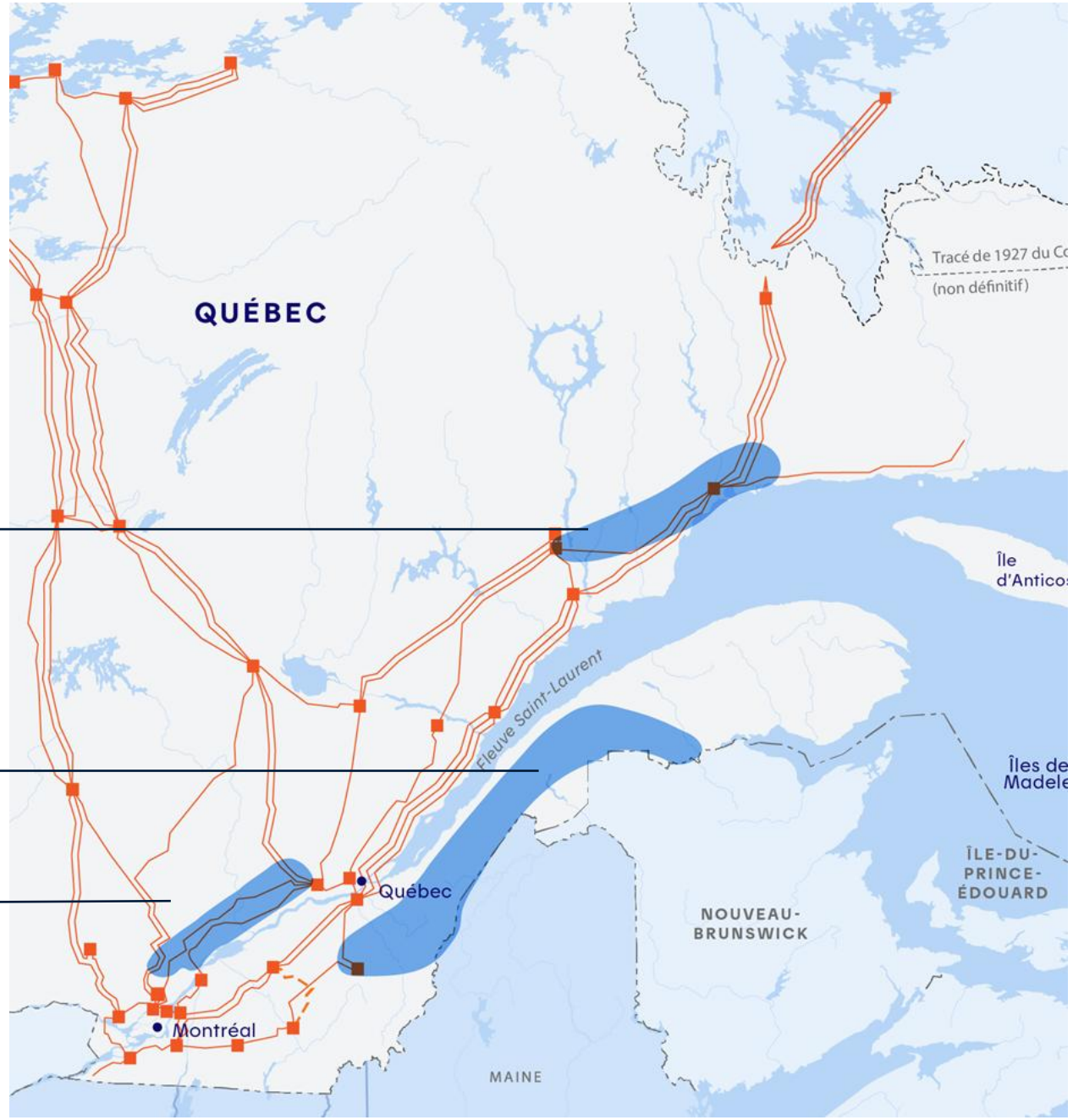


Le projet

Axe Côte-Nord

Axe Côte-Nord

Un des 3 axes du renforcement du réseau principal

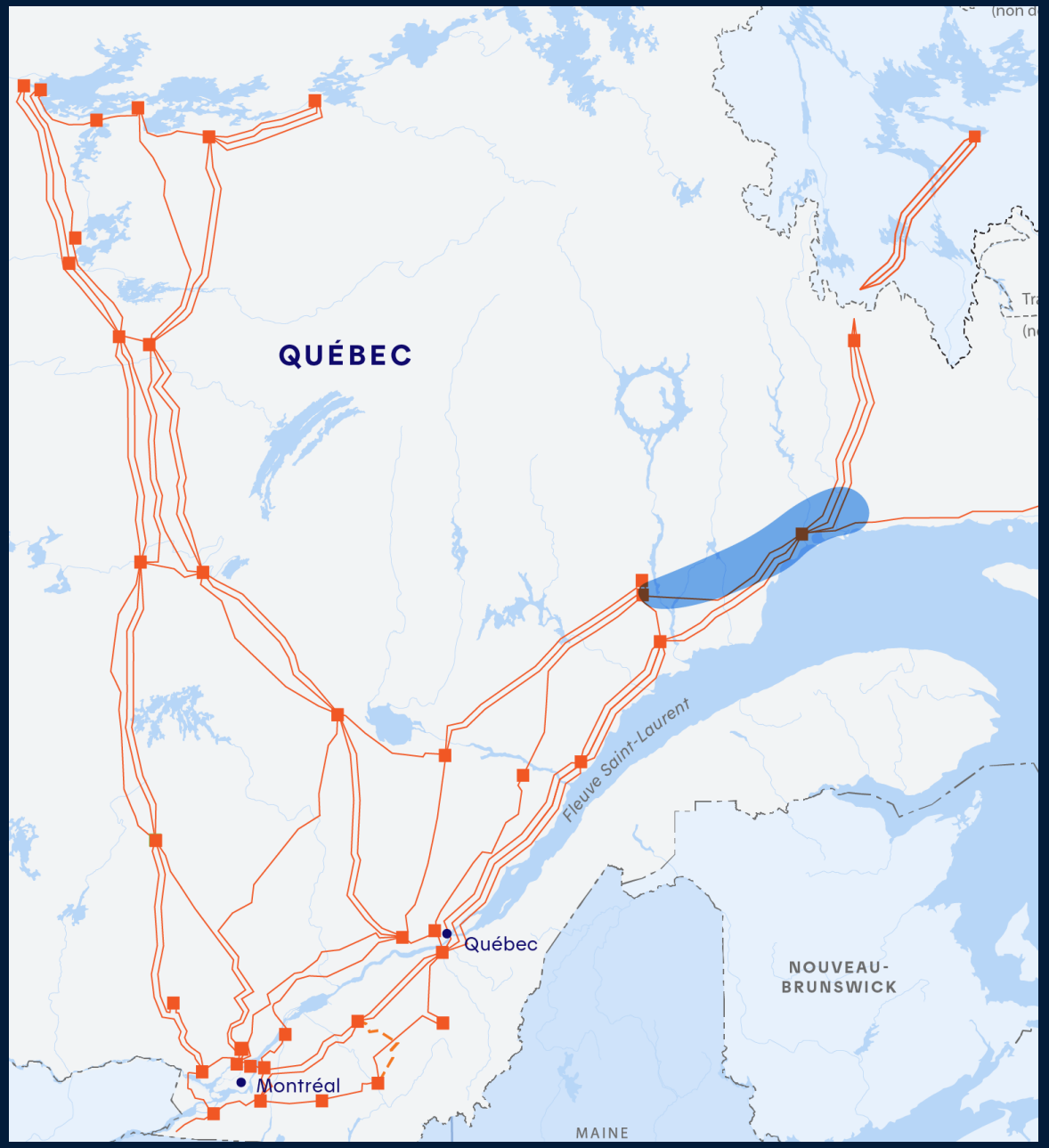


RAPPEL

L'axe Côte-Nord

Nos objectifs

- Permettre le développement de sources d'énergie renouvelable dans la région
- Soutenir le développement industriel de la région
- Améliorer la résilience du réseau face aux événements météorologiques de plus en plus intenses



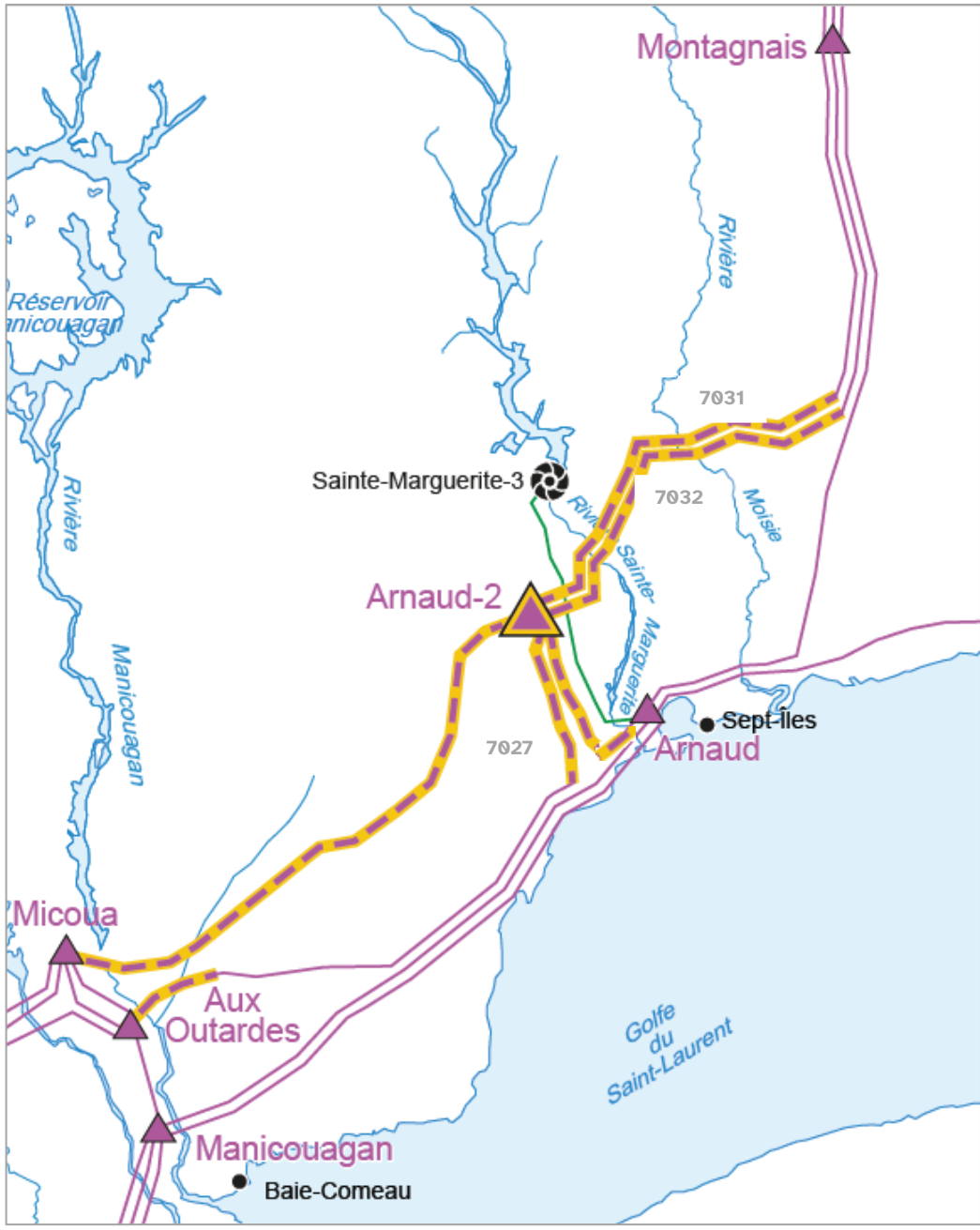
Évolution du contenu du projet

- Le corridor Churchill comprend 3 lignes à 735 kV, partageant l'emprise avec la ligne Romaine-2 – Arnaud.
- Les travaux pour permettre l'exploitation à 735 kV s'inscrivent dans le projet de renforcement de la Côte-Nord.
- Au total, 4 lignes à 735 kV partageront la même emprise sur environ 20 km. Le corridor est fréquemment exposé à des conditions météorologiques difficiles, ce qui en fait un point commun de vulnérabilité.
- La perte de ce corridor de 4 lignes à l'est du poste Arnaud, avec l'ajout de la production du Labrador, entraînerait :
    - une panne généralisée du réseau Hydro-Québec
    - la mise en isolement (production captive) de l'énergie provenant du Labrador et du complexe de la Romaine.



Évolution du contenu du projet

- La séparation du corridor des 4 lignes constitue une solution robuste à la problématique identifiée.
- Cette séparation, essentielle pour la sécurité du réseau, implique de traverser la réserve aquatique projetée de la rivière Moisie.
- La section entre Arnaud et Arnaud-2 doit être entièrement construite selon les critères de conception actuels.



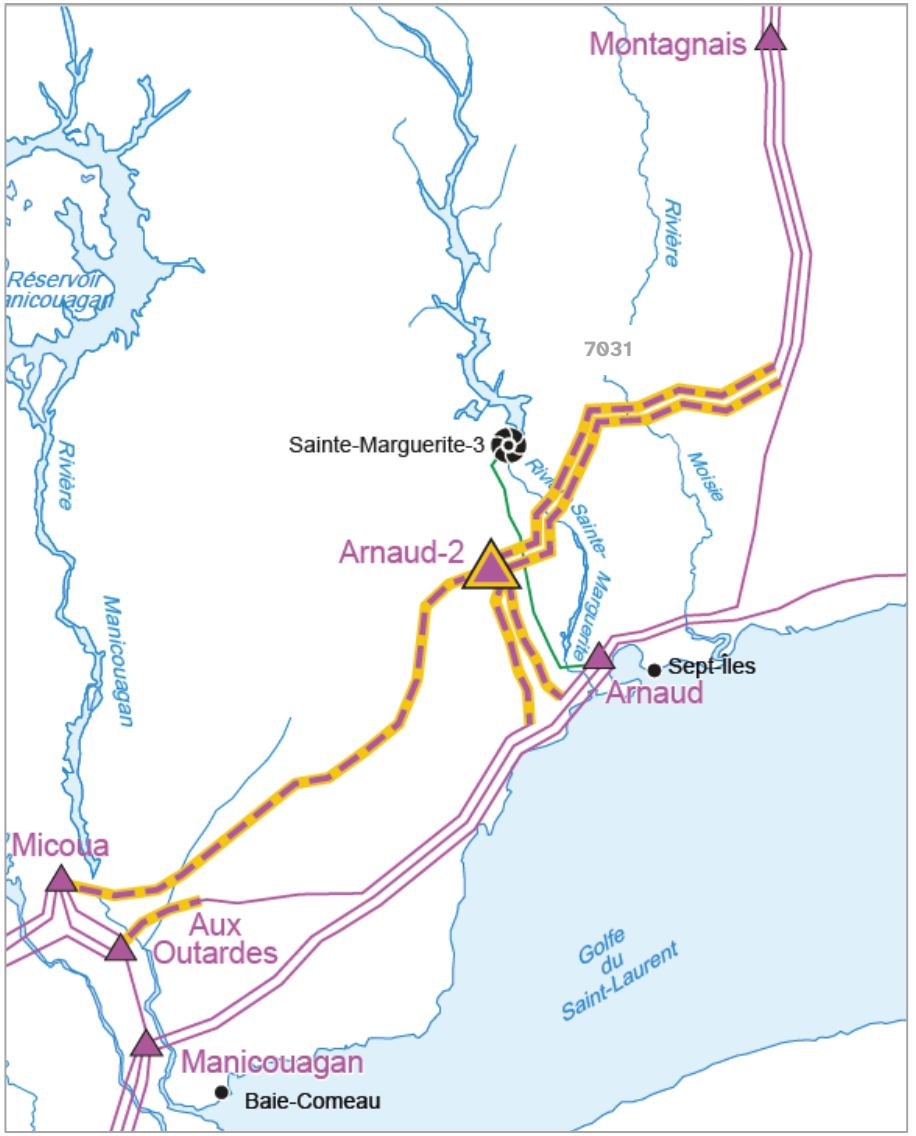
Contenu du projet

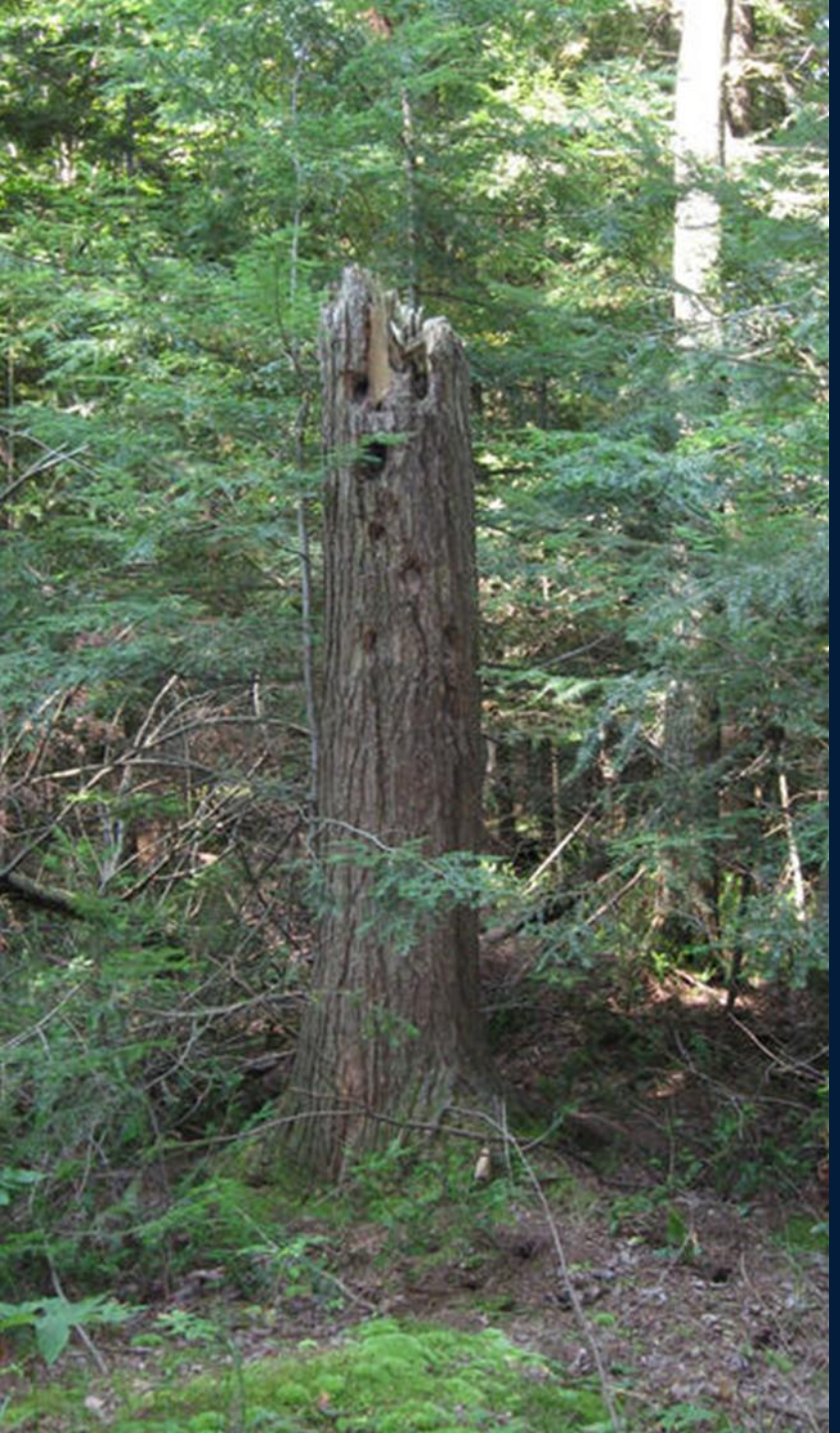
Phase 1

- Nouveau poste à 735 kV
- Déviation de la ligne 7027 et construction de la ligne 7105 entre les postes Arnaud et Arnaud-2 (2 x 15 km)
- Déviation des lignes 7031 et 7032 (2 x 80 km – double emprise)

Phase 2

- Construction d'une nouvelle ligne entre les postes Arnaud-2 et Micoua (160km)
- Déviation de la ligne 7027 au poste Outardes (12km)





Environnement

Axe Côte-Nord

Démarche environnementale et de participation du public



Connaissance du milieu
Analyse des contraintes
Élaboration des variantes
Comparaison et choix
Évaluation des impacts
Mesures d'atténuation
Surveillance et suivi



Consultation préalable
Présentation du projet et consultation du public
Annonce du projet optimisé
Autorisations gouvernementales
Communications sur les travaux

Analyse préliminaire zone d'étude phase 1 :

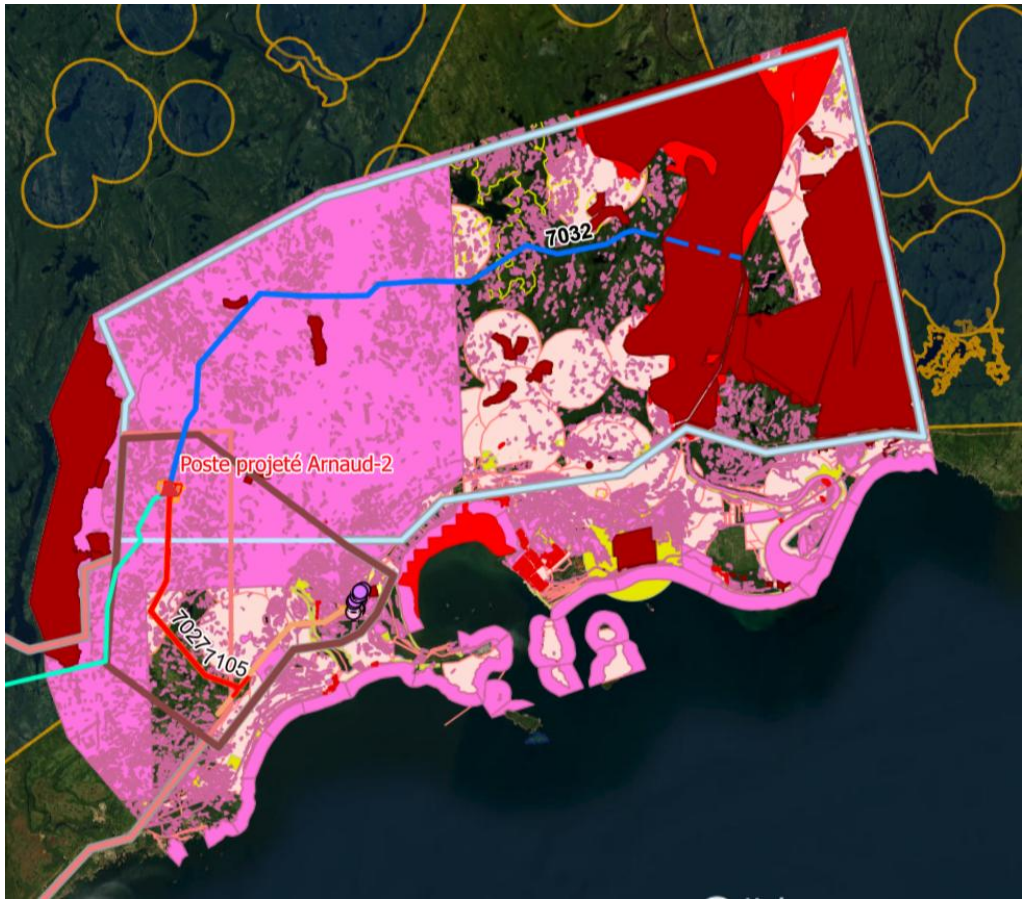
Éléments sensibles de nature environnementale

Milieu naturel

- Aires protégées (confirmées et projetées)
- Milieux humides/hydriques potentiels
- Rivières à saumon
- Site aménagé pour la sauvagine
- Zone importante pour la conservation des d'oiseaux (ZICO)
- Espèces fauniques à statut particulier (caribou, garrot d'Islande, hirondelle de rivage, chiroptère, etc.)

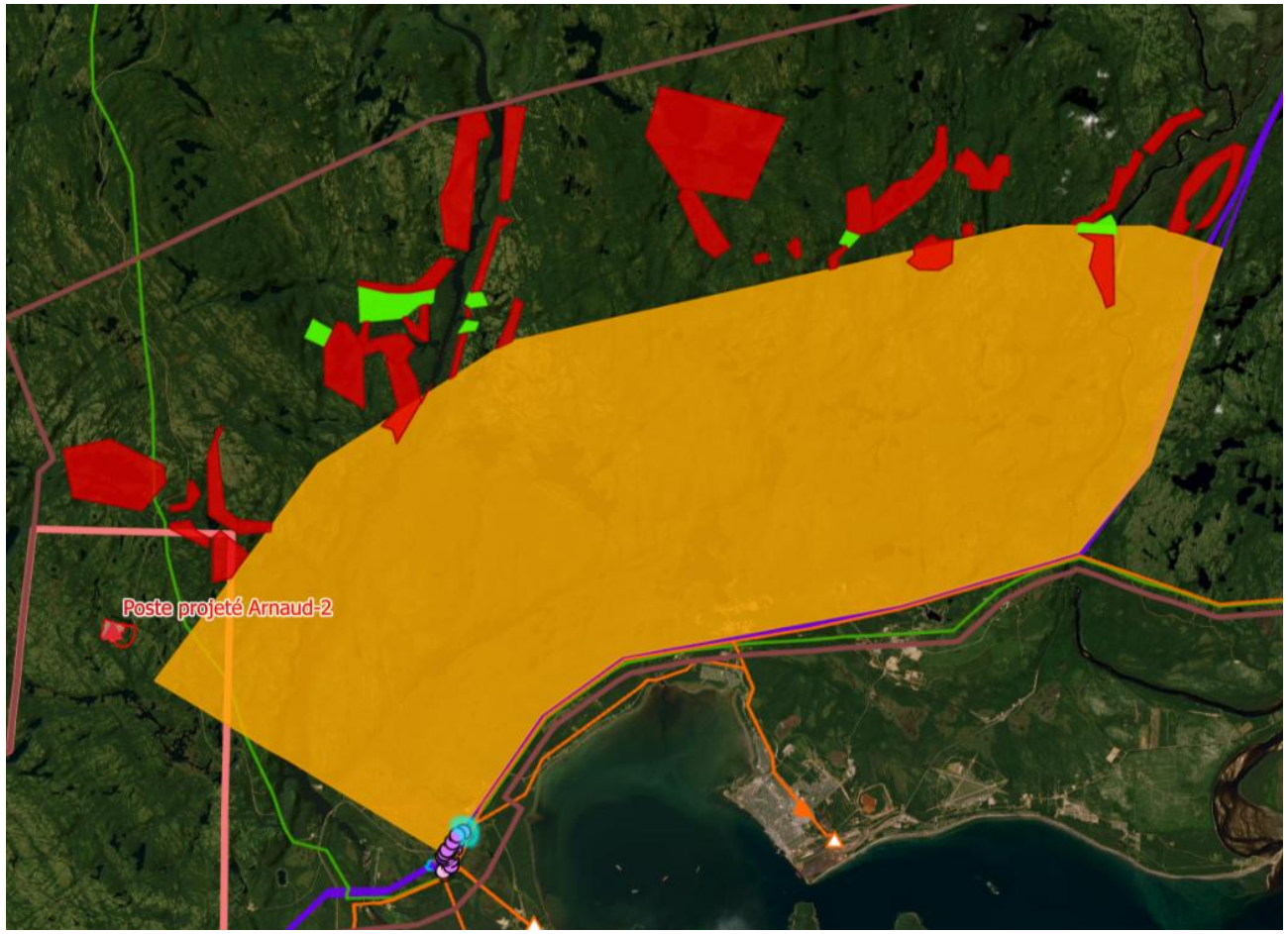
Milieu humain

- Zone d'exploitation contrôlée Matimek
- Réserve faunique Port Cartier
- Zone urbaine (Port Cartier) et de villégiature (station de ski Gallix, lacs des Rapides, Daigle, Labrie)
- Baux de villégiature (chalet et abri sommaire en terres publiques), Pourvoirie avec droits exclusifs
- Tourisme : Base de plein air, terrains de camping, Centre de ski alpin, rampe de mise à l'eau, parcours canotable, sentiers récréatifs, de motoneige et de motoquad,
- Prise d'eau potable, sites archéologiques connus (2)
- Corridor routier panoramique 138, Halte routière (2)



Analyse préliminaire zone d'étude phase 1 :
Éléments sensibles de nature technique

- Zone de séparation de 15km p/r au corridor existant
- Pentes fortes (zones de passage aux croisements des rivières)
- Sol de faible capacité portante (tourbière réticulée)
- Zone de glissement de terrain
- Zone de givre (altitude de 450 m et plus)



Critères généraux de localisation d'une ligne et poste

Éviter

- les contraintes ou zone/CVE à forte sensibilité
- les contraintes techniques identifiées
- le patrimoine bâti
- de localiser le tracé dans les secteurs visuellement très exposés des unités de paysage
- les secteurs à relief accidenté, les pentes fortes où les risques d'érosion et de ruissellement sont plus importants et afin de limiter les volumes de déblais et de remblais

Rechercher

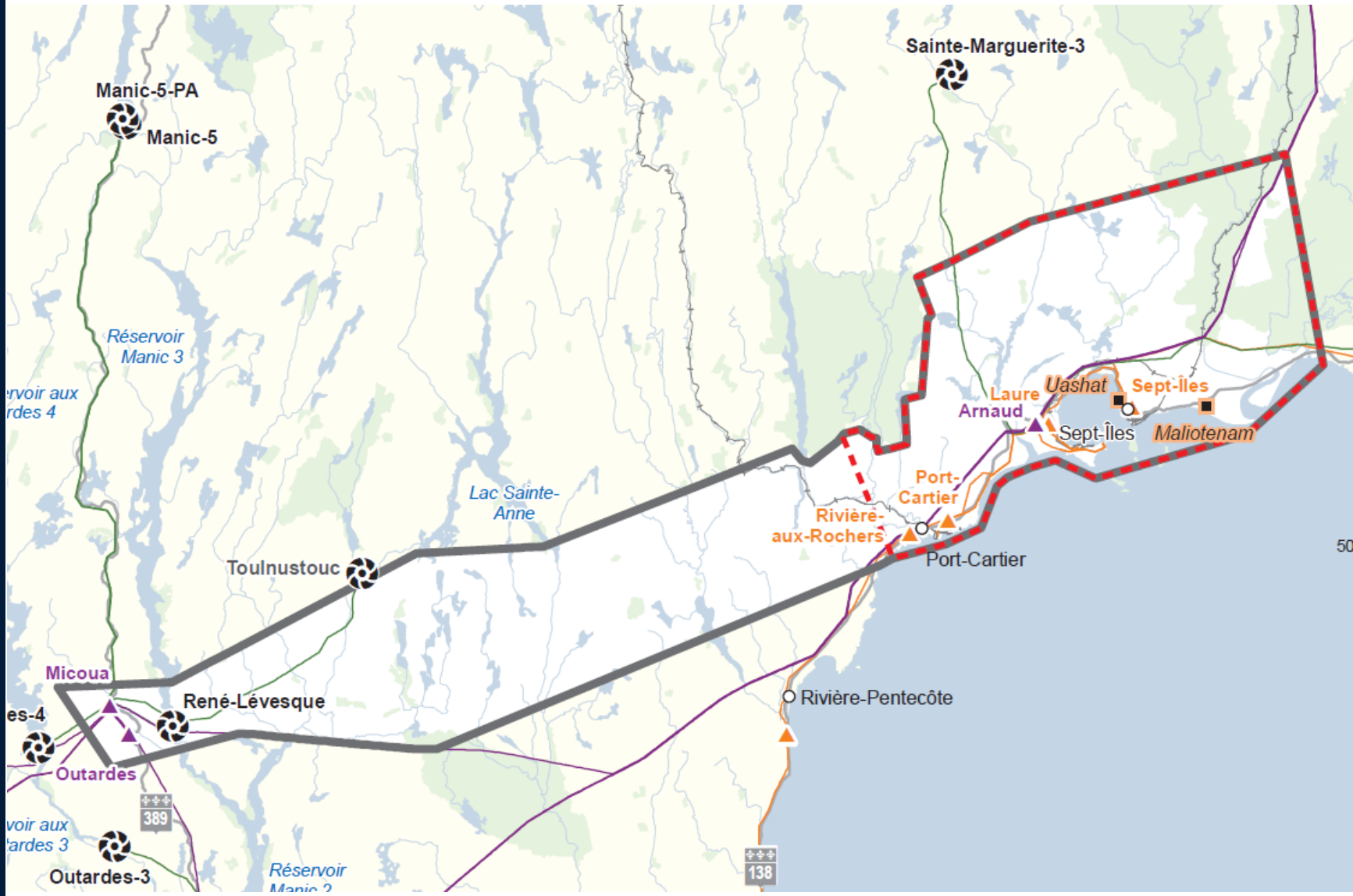
- les secteurs de moindre sensibilité
- le plus court chemin entre les points d'arrivée, de départ et de passage obligé
- les sols de bonne capacité portante
- la ligne la plus droite possible pour restreindre le nombre de pylônes d'angles
- une stratégie d'accès optimale pour les travaux



Corridors de lignes à l'étude

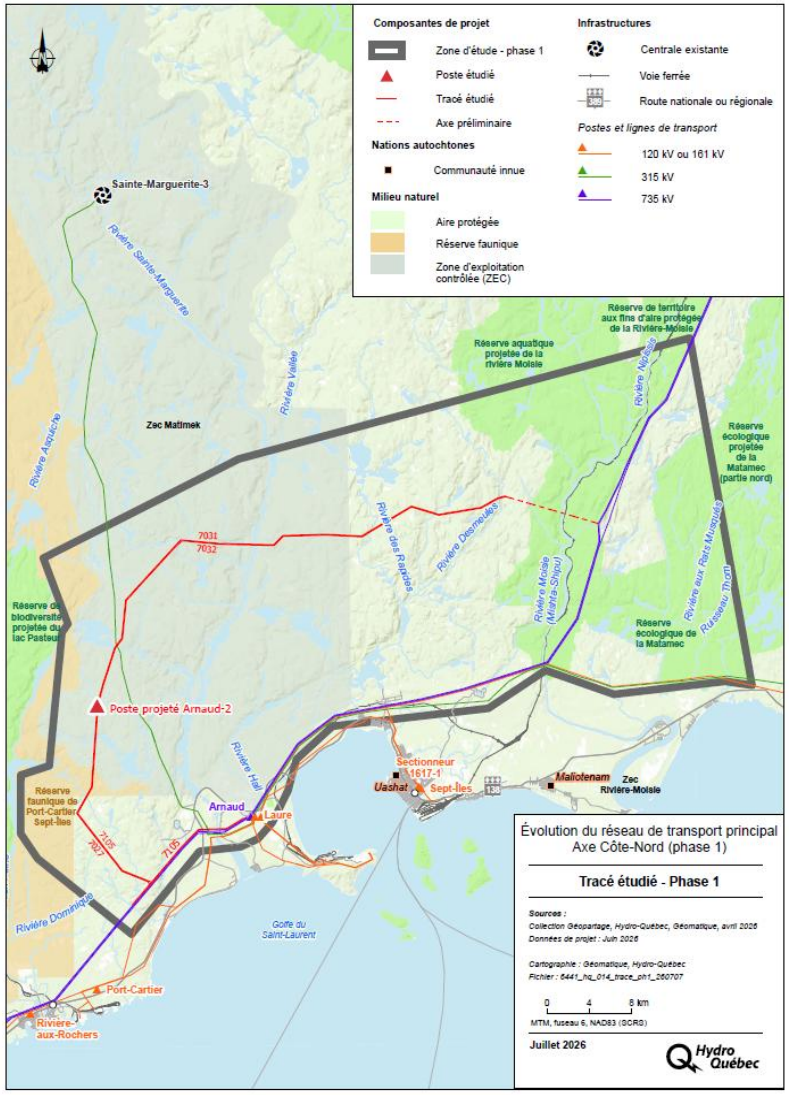
Axe Côte-Nord

Zone d’étude

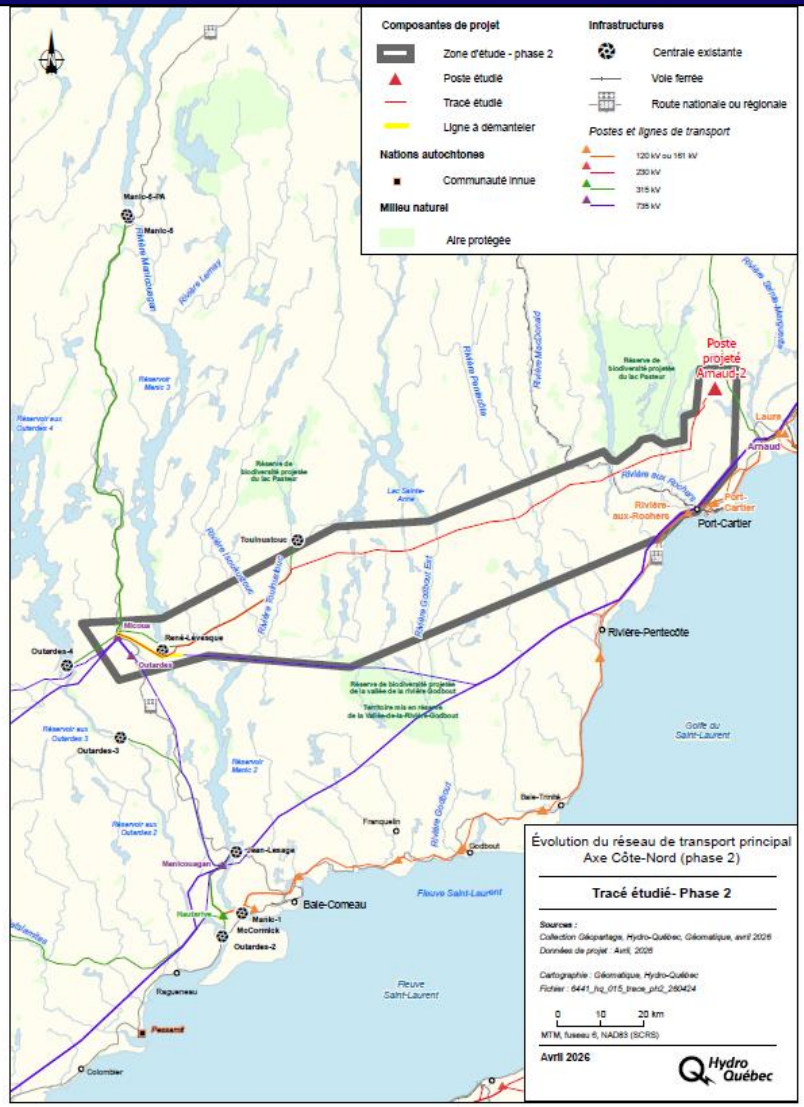

Sainte-Marguerite-3
Manic-5-PA
Manic-5
Réservoir
Manic 3
Lac Sainte-
Anne
Laure
Arnaud
Uashat
Sept-Îles
Sept-Îles
Maliotenam
Port-
Cartier
Rivière-
aux-Rochers
Port-Cartier
Toulnustouc
Micoua
René-Lévesque
Outardes
389
Outardes-3
Rivière-Pentecôte
138

Corridors à l'étude

PHASE 1

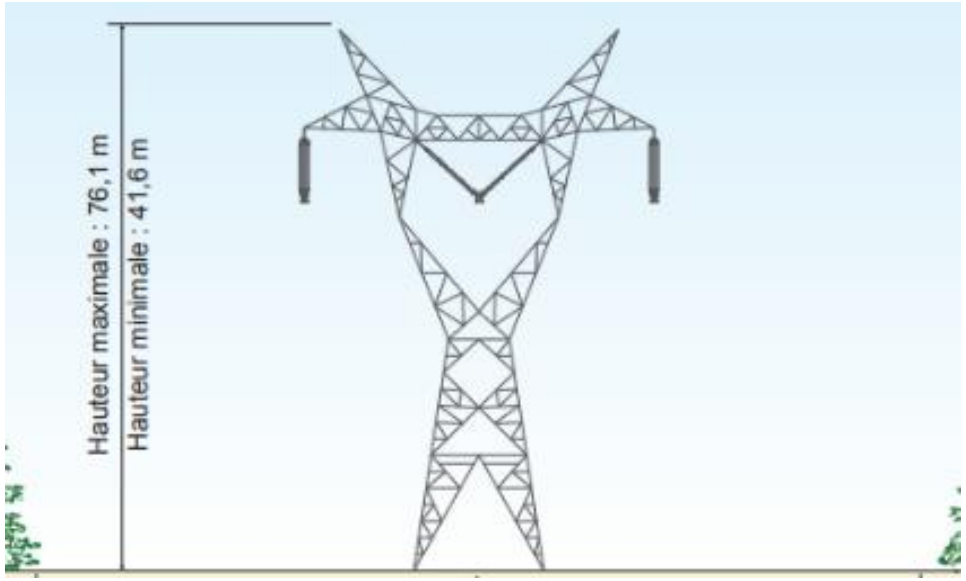


PHASE 2

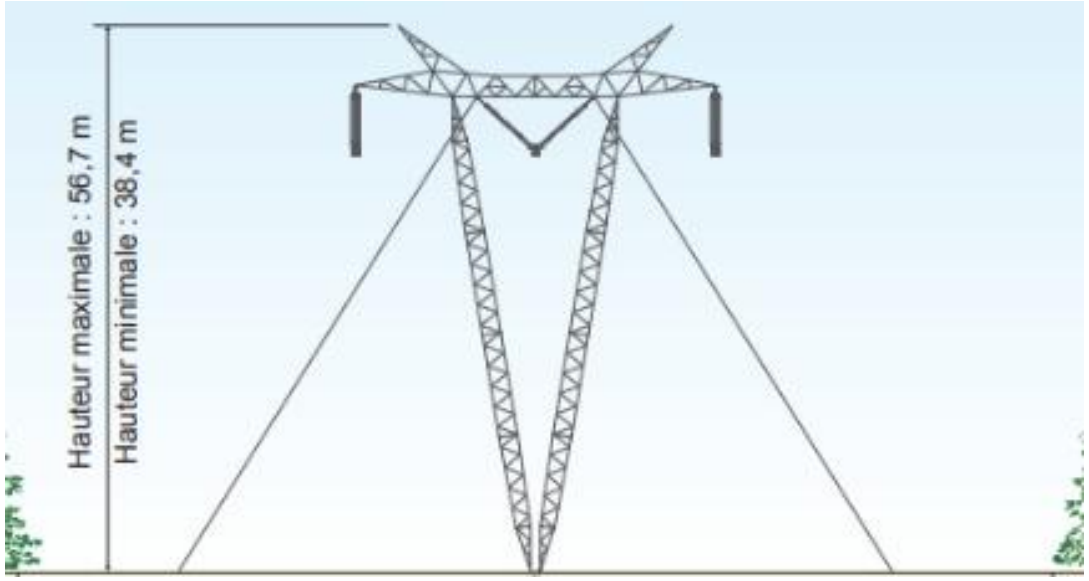


AXE CÔTE-NORD

Ligne de transport à 735 kV



Pylône Rigide à 4 pieds



Pylône Haubané



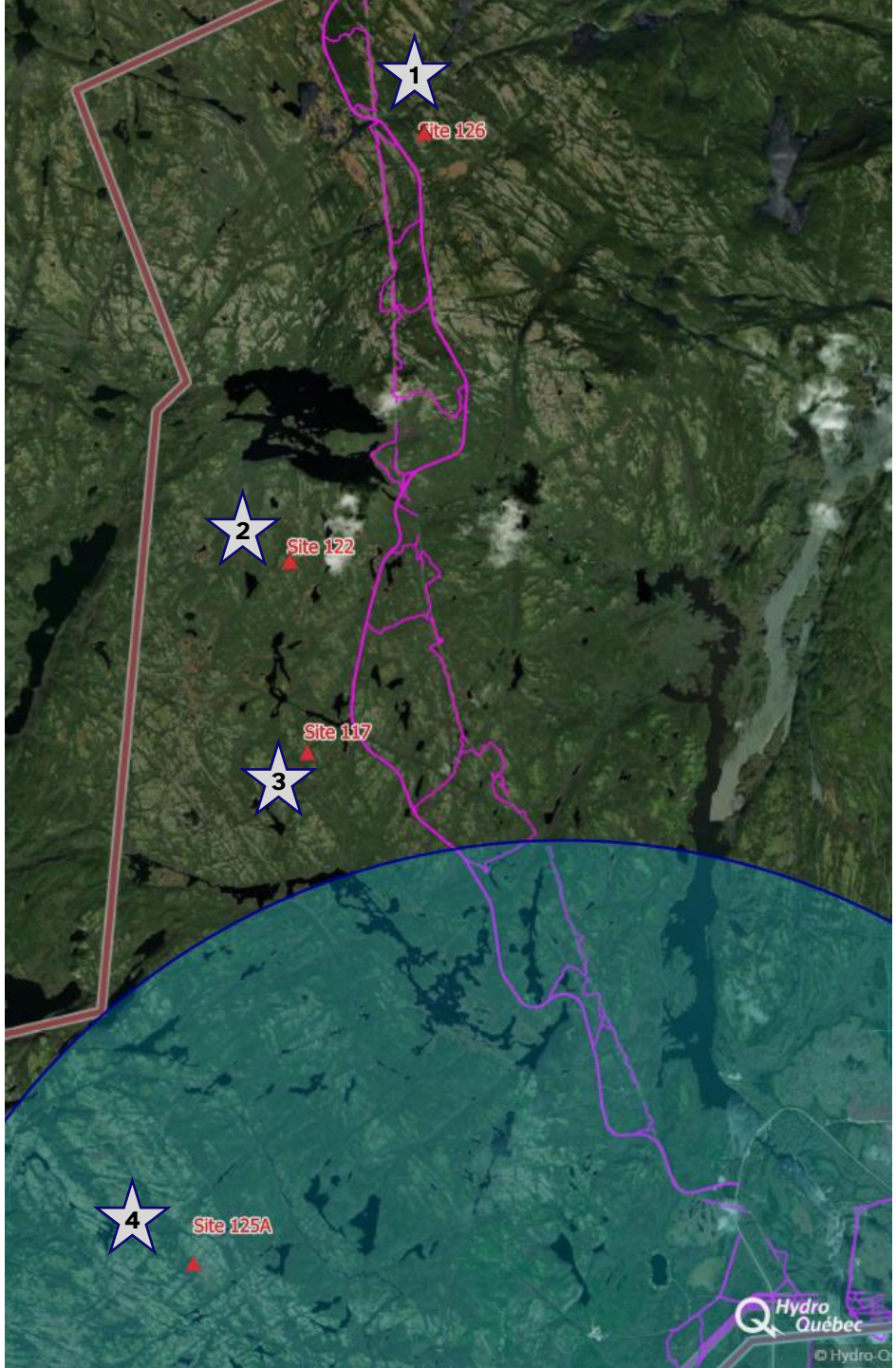
Sites de poste analysés

Axe Côte-Nord

4 principaux sites analysés

Nouveau poste Arnaud-2 (nom temporaire)

1. Site 126
2. Site 122
3. Site 117
4. Site 125A



Critères d'analyse

1. **Résilience climatique:** Ce critère correspond à l'exposition des ouvrages à des événements climatiques extrêmes.
2. **Géotechnique:** Ce critère correspond aux qualités géotechniques et géologiques des sites.
3. **Relief:** Ce critère correspond aux variations de relief des sites.
4. **Chemin d'accès:** Ce critère correspond à faciliter la construction des accès pour les sites.
5. **Point d'observation visuel:** Ce critère correspond aux impacts des sites sur les activités d'observation du paysage.
6. **Raccordement Clients:** Ce critère correspond aux qualités des sites à permettre le raccordement de nouveaux clients industriels ou de nouvelles sources de production.
7. **Couverture forestière:** Ce critère correspond à la proportion des sites qui est recouverte de forêt.
8. **Longueur des lignes :** Ce critère correspond à la longueur des lignes requises pour raccorder le nouveau poste.

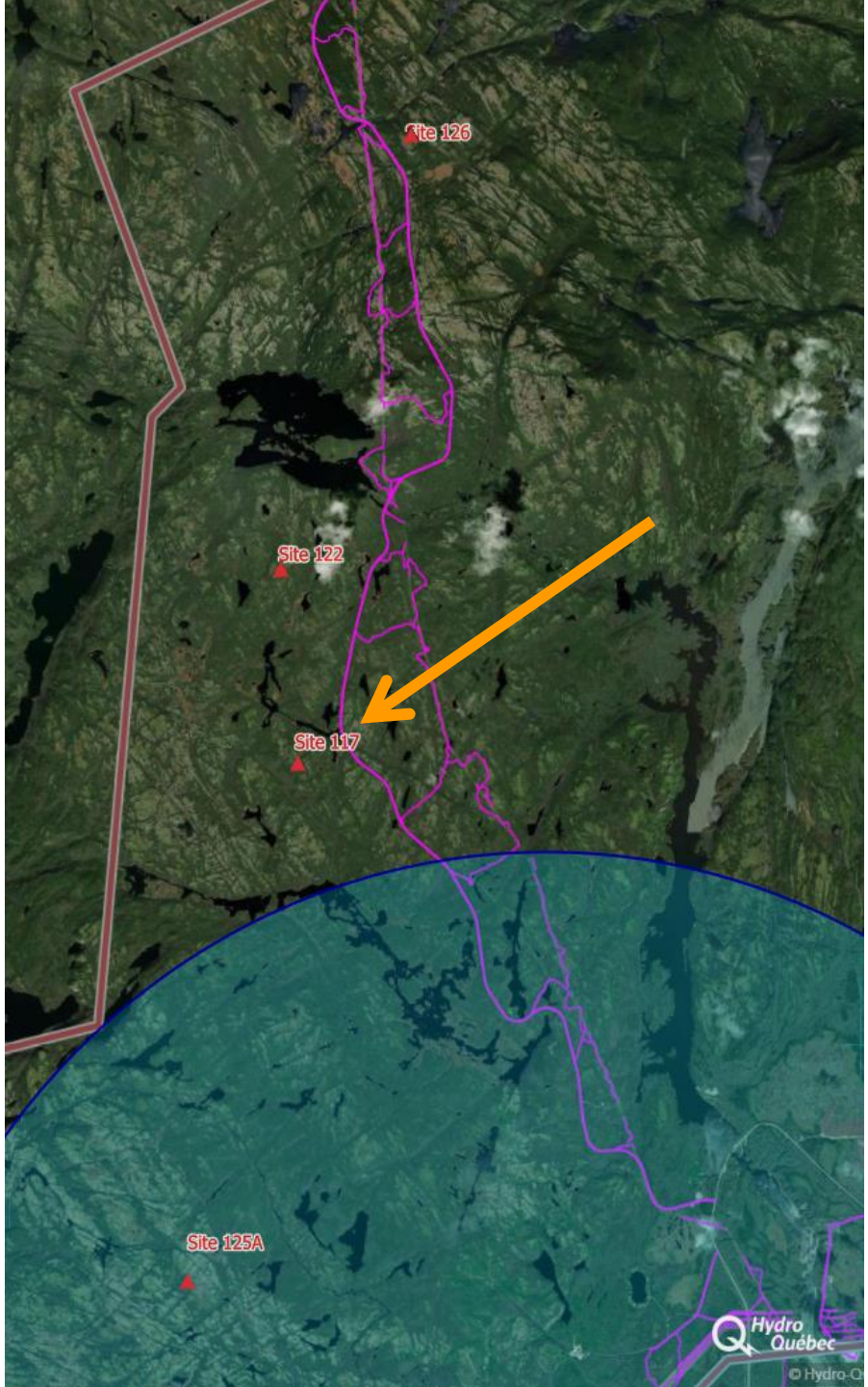
Site 117

Avantages

- ✓ Critères de résilience au changement climatique rencontrés
- ✓ Relief acceptable
- ✓ Couverture partielle forestière
- ✓ Bon potentiel de raccordement de grands clients
- ✓ Chemin d’accès favorable

Inconvénients

- – Caractéristiques géotechniques
- – Impact visuel



Comparaison des différents sites

Site	Résilience climatique	Géotechnique	Relief	Chemin d'accès	Point d'observationvisuel	Raccordement Clients	Couverture forestière	Longueur des lignes
126								
122								
117								
125A								

Site à l'étude

Description de l'emplacement de poste à l'étude

Description du milieu

- 46 km au sud du barrage Ste-Marguerite 3
- 50° 17′ 10″ de latitude nord / -66 47′ 43″ de longitude ouest
- Borne km 15 de la route Denis Perron

Caractéristiques techniques

- Poste de compensation et de sectionnement 735 kV
- Superficie totale d'environ 800 m x 860 m
- Chemins d'accès : 800 m (option 2) ou 1800 m (option 1)

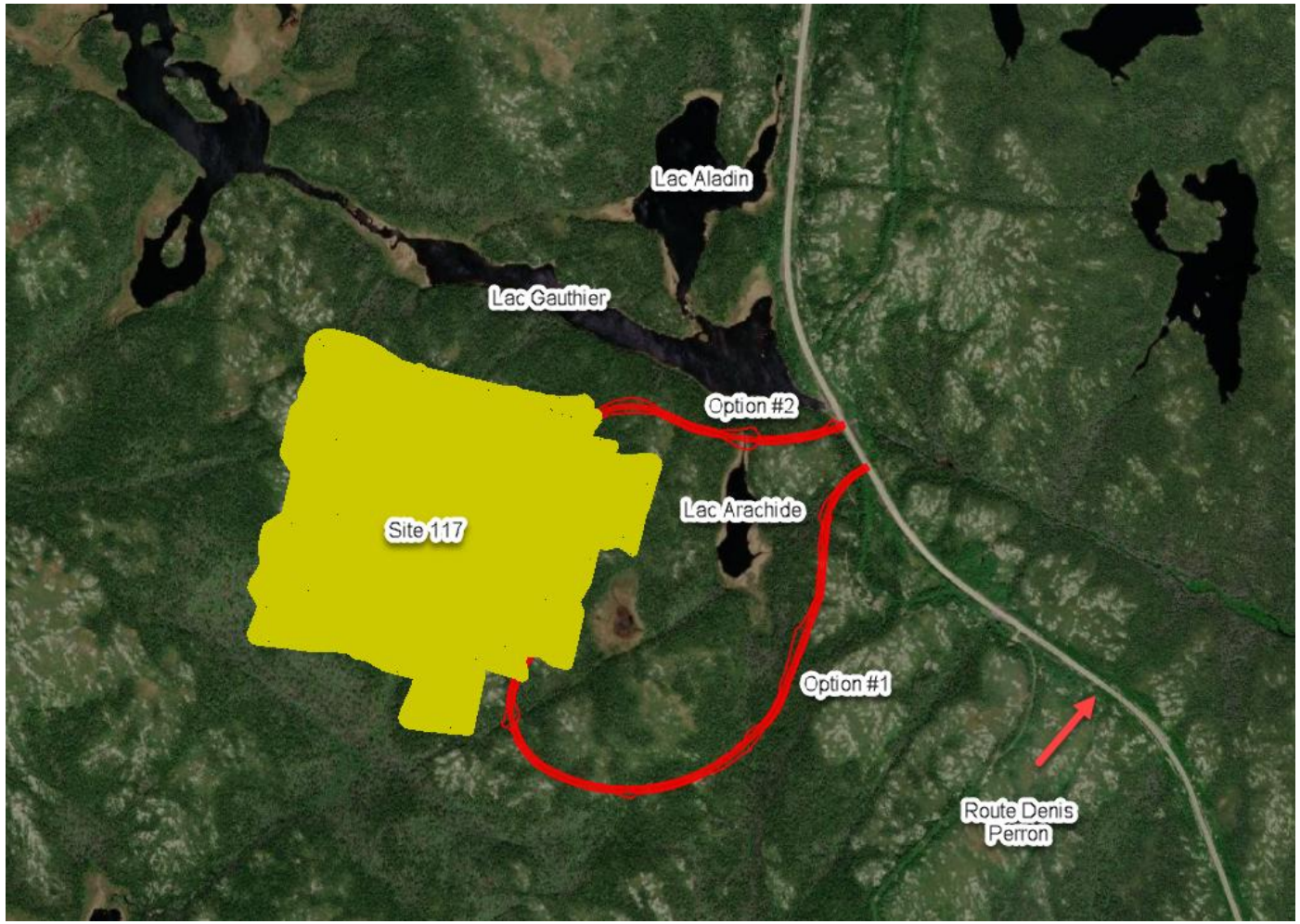
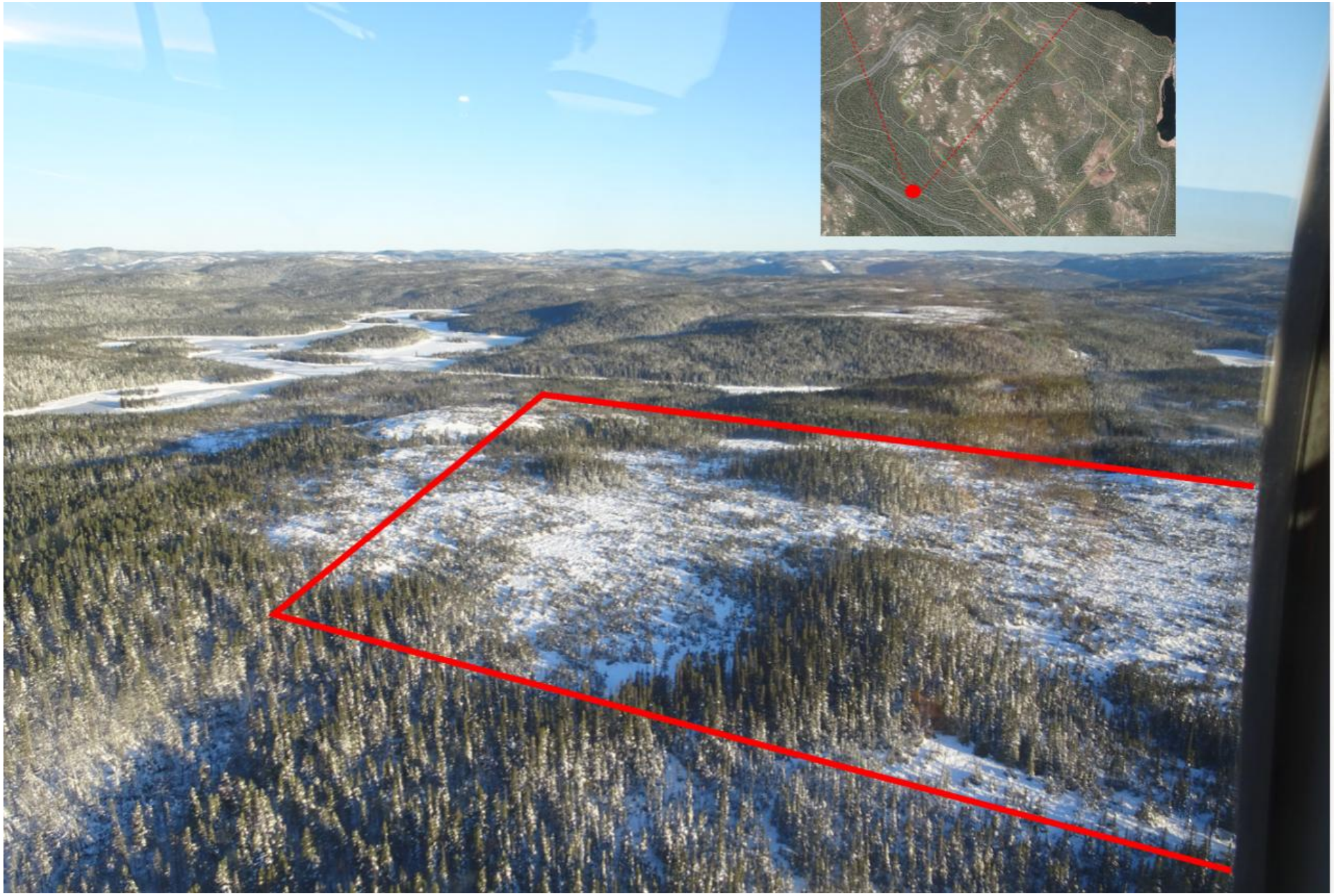


PHOTO SITE 117



Principaux jalons

	Phase 1	Phase 2
Relevés environnementaux	2025-2027	2027-2028
Dépôt de l'étude d'impact en environnement	**Mai 2028**	**2029**
Autorisations gouvernementales	2028-2030	2029-2030
Déboisement et construction	2030-2035	2031-2037
Mise en service	2035	2037

Inventaires terrain environnementaux

Phase 1

<u>Déviation de la ligne 7027 et construction de la ligne 7105 entre les postes Arnaud et Arnaud-2</u> :

- Campagnes de terrain – Avifaune — Mai à juin 2026
- Campagnes de terrain – Chiroptères — Juin à septembre 2026
- Inventaire habitat du saumon sur la rivière moisie — Octobre 2026
- Inventaires milieux humides/hydriques — Été 2026

<u>Déviation des lignes 7031 et 7032 :</u>

- Relevés effectués en 2025
- Poursuite des relevés prévue en 2027

Phase 2 : Relevés prévus en 2027-2028









5. Période d'échanges

hamel.cathy@hydroquebec.com
418 294-3691

Axe Côte-Nord